des Aravis

Petit cycle de l'eau *vs* développement durable – Retours d'expériences
Agence eau RMC - 29 Septembre 2016

O des Aravis

« L'eau : une compétence critique, un mode de gestion publique adaptée »

Le cadre

- Massif des Aravis, à l'Est d'Annecy - Communauté de communes Vallées de Thônes
- La Clusaz, Le Grand Bornand, St Jean de Sixt (partiellement les Villards/Thônes).
- Gestion intégrale et intégrée du petit cycle de l'eau –
- Coopération intercommunale depuis 1996
- 2 bassins versant
- 12 000 abonnés – 270 kms de réseau – 700 000 m3 facturés - Saisonnalité 1=>10
- Délégation progressive de la gestion à une société publique locale (SPL) depuis 2013

SPL *vs* développement durable ?

- Quels sont les moteurs de la démarche initiale, la motivation des élus ?
- Quels avantages une SPL apporte pour une gestion durable des services au bénéfice de l'environnement et de l'économie locale ?
- Quelles places pour les collectivités ? Pour les opérateurs ?

des Aravis

Quels moteurs, quelles motivations pour les élus ?

Des visions et des réalisations partagées…avant la loi NOTRe

« 20 ans de collaboration durable : de la contrainte à l'opportunité »

Le petit cycle de l'eau

- Un élément clef dans la gestion en milieu montagne
- Un tout : environnement – humain - économique
- 20 ans de collaborations entre 4 communes
- Un cadrage intercommunal (2011) précurseur

Gestion préventive

- Une culture partagée : exploitation, entretien, maintenance
- Une gestion des actifs fondée sur la performance
- Plan régulier de renouvellement 3 à 5 ans

Des outils adaptés aux services industriels et commerciaux

- Une vision partagée de la gestion des services publics
- Le choix de la régie publique => savoir faire industriel fort
- Un terrain d'entreprises publiques (régie, SEM…)
- Une détermination dans la qualité des services et produits

Gérer et développer en anticipation
« Une gestion en bon père de famille »

Faire face aux enjeux

MOTEURS DE CROISSANCE LONG TERME

1- DÉMOGRAPHIE – URBANISATION - ECONOMIE

➔ **Besoins en infrastructures**

2- CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE

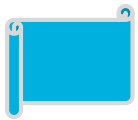

➔ **Réglementation renforcée**
plan climat, transition énergétique, loi Notre, Socle…

3- RARETÉ DES RESSOURCES

➔ **Sécurisation (ressources alternatives, recyclage, …)**

4- CHANGEMENT CLIMATIQUE vs ECONOMIE

5- REVOLUTION NUMERIQUE

6- SERVICE PUBLIC

TENDANCES COURT TERME

A- CLIENTS PLUS IMPLIQUES ET EXIGEANTS
Nouvelles contraintes et opportunités, demande croissante d'information & de proximité

B- DEMANDE DE SERVICES NOUVEAUX
Télérelève, Smart services

C- PRESSION SUR LES TARIFS DE L'EAU
Réorientation des subventions : baisses fortes, ciblages uniquement sur la performance

D- BAISSE DES CONSOMMATIONS
Observée en Europe et sur le territoire

E- EVOLUTION DES TERRITOIRES
Loi de décentralisation, réforme territoriale (Notre), réforme de la gestion de l'eau (Socle)

F- TRANSFORMATION DU MODELE TRADITIONNEL
du volume vers la valeur

des Aravis

Quels avantages pour le développement durable ?

Un outil de cadrage pour la politique publique de l'eau

Long terme *vs* moyen terme => remise en cause régulière

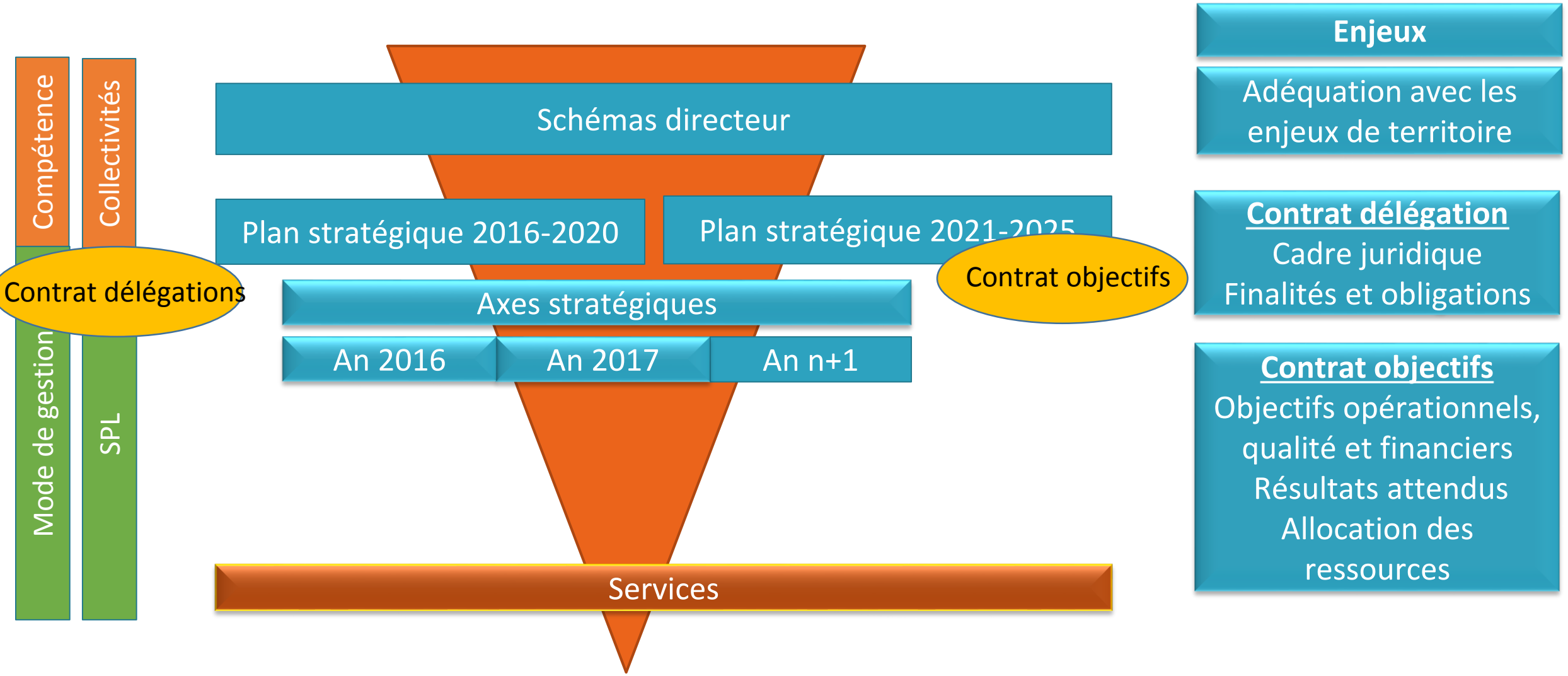

Enjeux

Adéquation avec les enjeux de territoire

Contrat délégation

Cadre juridique
Finalités et obligations

Contrat objectifs

Objectifs opérationnels, qualité et financiers
Résultats attendus
Allocation des ressources

« Chaque collectivité doit contrôler cette société comme ses propres services »

Les 3 piliers du développement
« Un service public orienté résultat et satisfaction de l'usager»

Culture du préventif

- Clef de succès d'une exploitation optimale (**Curatif = 3 x cher / préventif)**
- Un plan d'investissements réguliers et sélectifs (actifs = 30 mio €)
- Une maintenance **de plus en plus prédictive**
- Un prix de vente maîtrisé pour l'usager

Orientation client

- Au service du client final en relation avec l'autorité organisatrice
- 100 % des résultats réinvestis dans la structure publique
- **Un prix consolidé de l'eau (eau+assainissement)**

Relation client/fournisseur

- Un contrat de service par activité fixe les « régles du jeu » … et les résultat attendus
- Mécanisme de contrôle sur les projets et les réalisations

Un outil d'exploitation favorisant l'agilité
« Des exigences de productivité »

Une gestion publique de l'eau efficace

- Un dispositif orienté long terme et résultat
- La **performance industrielle et de service**
- Le **contrôle analogue**, facteur d'une intercommunalité efficiente

Gestion industrielle d'un service public industriel

- Entité adjudicatrice + statut « in house » => **souplesse**
- Reconnaissance industrielle de l'entreprise publique
- Intégration **réseaux professionnels** : pôle de compétitivité…
- Mise en œuvre des **réseaux intelligents** et du « **data lake** »

Le ressources humaines

- Reconnaissance des compétences industrielles
- Effet de levier puissant d'optimisation et de motivation
- Appui fort sur l'apprentissage et l'alternance
- Outil de gestion local de **l'emploi**

L'information et l'éducation, opportunités majeures

- **« RPQS trimestriel »** => partager les réalisations et les projets
- **L'écoute active** du citoyen-usager : un relais nécessaire
- **Un pilotage régulier** co-construit avec les autorités et les financeurs

Un exemple d'application : le 3 en 1
SE2A : schéma directeur eau –asst – eaux pluviales

Un projet initial

- Réévaluer le schéma directeur d'eau de 2010 avec la prise en compte du réchauffement climatique
- Stratégie de gestion du territoire en eau et assainissement à 20 ans

Des demandes communales

- Cartes assainissement pour le PLU
- Volets eaux pluviales pour les PLU

Une démarche intercommunale souple et agile

- Décision au niveau des autorités organisatrices (syndicat + communes) de faire 3 en 1
- Décision de baser la conception des schémas directeurs sur des **objectifs de performance**

Résultats obtenus

- Court-terme : coûts moindres de réalisation, visions partagées
- Moyen terme : outil de programmation
- Long-terme : l'actualisation du schéma directeur sera fait par l'opérateur public au fil de l'eau

Un exemple d'application : la gestion d'opportunités pour les réseaux
Commune du Grand-Bornand

Un projet initial d'aménagement

- Réorganisation importante des surfaces et aménagements d'un secteur, sans la réorganisation des réseaux

Observation des réseaux

- Décision d'opportunité de réorganiser les réseaux eau/assainissement

Objectifs de performance

- Rationalisation des coûts d'exploitation du réseau
- Limiter les pertes en ligne – Economie d'eau (suppression des fuites / limitation eaux parasites)

Résultats obtenus

- Mise en place de système de comptage
- Rationalisation de 3 canalisations eau en 2
- Remplacement du réseau EU
- Mise en œuvre du programme pour un coût de 89 € / m3 d'eau économisée

des Aravis

Vers les coûts durables ?

Le caractère durable s'inscrit dans la durée
Passer du « low cost » au coût durable

L'activité se professionnalise

- La proximité avec les citoyens et usagers
- La **taille des structures** devient un **enjeu différentiateur** (agilité)
- Améliorer l'autofinancement et cibler les investissements
- Faire de l'intercommunalité industrielle sur des sujets spécifiques

La constractualisation, voûte de la performance

- Avec les collectivités
- Avec les financeurs

Une revalorisation du rôle des élus dans la gestion intercommunale

- **Chacun dans son rôle** : autorité organisatrice vs opérateur
- Faire évoluer le **rôle/pouvoir des élus** : orienter, contrôler.

Des pespectives nouvelles (et nécessaires) de coopération intercommunale

- Dans l'intercommunalité, le mode de gestion doit irriguer et **associer les communes**
- Partager les progrès réalisés permet de **réduire les inégalités**

des Aravis